



Corporation des résidents du Lac Xavier

VIVRE en HARMONIE

Corporation des résidents du lac Xavier

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des résidents (AGA)
11 juin 2017 à 10 h 00

Hôtel de ville, salle Alfred Pilon, 1371 rue du Centenaire, La Conception

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juillet 2016
- 3- Rapport des états financiers
- 4- Rapport du Conseil d'administration
- 5- Rapports des comités
 - A- Protection de la qualité des eaux du lac Xavier
 - B- Ensemencement
 - C- Développement au lac Xavier
- 6- Entente de courtoisie pour une navigation responsable
- 7- Informations de la Municipalité de La Conception
- 8- Élection
- 9- Divers
 - A - Appareil à Osmose inversée
 - B- Capteurs d'huile pour bateaux
- 10- Levée de l'assemblée



Procès-verbal de l'AGA 11 juin 2017

André Beaudry fait l'ouverture de l'assemblée à 10 h 00

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Yvette Rousseau propose l'adoption de l'ordre du jour
Madeleine Thivierge appuie.
Adopté à l'unanimité.

2- Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juillet 2016

Jacques Guilbault propose l'adoption du procès-verbal.
Marie-Joelle Crépeau appuie.
Adopté à l'unanimité.

3- Rapport des états financiers

André Beaudry, trésorier de la corporation, présente le rapport financier 2016-2017. Il explique les coûts inhérents à la légalisation de la Corporation.
Il répond aux questions. Les envois électroniques diminuent le coût de la papeterie

Suzanne Héту propose l'adoption du rapport financier.
Denyse Marier appuie
Adopté à l'unanimité

4- Rapport du conseil d'administration

Voici le rapport de Carolle Bouchard, la présidente du CA.

Souhaits de bienvenue et présentation de nouveaux membres : M. Claude Germain et sa conjointe Mme. Danielle Beaulieu ainsi que Mme. Marie-France Lussier et son conjoint M.Dorec Métivier.

Offre de sympathies à la famille d'Yves Tremblay décédé à la fin de mars 2017. Ce fervent supporteur de l'ensemencement a été résident sur la route Des Érables depuis plus de 40 ans.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Il y a 100 résidences au lac Xavier.

La Corporation compte 67 membres en règle.

Le CA a tenu 5 assemblées régulières, une Assemblée générale annuelle le 3 juillet 2016 et la rencontre du 5 à 7, le 17 septembre 2016.

REPRÉSENTATIONS

A- Participation au 6^{ième} Forum du RAP-HL au Lac Sagouay :

*** Anne Della Rosa et Carolle Bouchard

B-- Présences aux 12 séances municipales :

*** Nicole Messier, Anne Della Rosa, Carolle Bouchard

C- Participation à la rencontre des associations des lacs de la municipalité :

*** Nicole Messier, Anne Della Rosa, Carolle Bouchard, Norman Gagnon

D- Présences au lancement de la politique familiale de la municipalité :

*** Nicole Messier, Carolle Bouchard, Denyse Marier, Roger Ranger

DOSSIERS

- Mise à jour des coordonnées des résidents du lac Xavier
- Rétablissement du statut légal de la Corporation
- Démarches et adhésion à une assurance responsabilité pour les administrateurs, au programme d'assurance de l'UMQ, à titre d'organisme reconnu par la municipalité de La Conception
- Entente de courtoisie pour une navigation responsable
- Retrait sur le site WEB de la municipalité de la note sur la présence de cyanobactéries au lac Xavier. Cependant sur le site du Ministère l'information est demeurée.
- Envois par courriels de différentes informations d'intérêt pour les résidents.
- Production du journal ÉCHO DU LAC XAVIER en décembre 2016 et en juin 2017
- Envoi aux non-résidents qui possèdent une clé, 34 lettres sollicitant une contribution volontaire pour l'ensemencement
- Mise à jour du code de vie
- Mise à jour du tableau : Conseil d'administration / Projets / Comités / Dossiers
- Achat d'une bouée pour l'étranglement Saint-Jean
- Présentation et proposition à l'AGA d'un logo pour la Corporation



Nicole Messier poursuit le rapport du CA en présentant le travail fait sur le Code de vie.

Elle rappelle que ce document est très bien fait et qu'il a été modifié afin de regrouper ce qui a trait aux embarcations, dans le dernier chapitre qui pourrait ainsi se présenter autonome par lui-même. Nicole et Carole ont révisé le Code de vie en ajoutant et en retranchant certains éléments et surtout en acheminant à Alison tout ce qui a trait aux embarcations. Ainsi Alison a pu compléter le chapitre 6 avec les recherches nouvelles et les suggestions de conduite des embarcations appropriées pour minimiser les vagues et réduire ainsi les impacts sur l'environnement. À l'écran la nouvelle table des matières est présentée.

CODE DE VIE des RÉSIDENTS et des USAGERS du LAC XAVIER

TABLE DES MATIÈRES

- 1 - PLAN D'EAU
- 2 - SÉCURITÉ NAUTIQUE
- 3 - RÈGLEMENTS MUNICIPAUX
- 4 - BON VOISINAGE
- 5 - ENVIRONNEMENT
- 6 - ENTENTE DE COURTOISIE
- 7 - BIBLIOGRAPHIE
- 8 - NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS

Nicole poursuit le rapport du CA en explicitant d'avantage la lettre de contribution volontaire.

Le 12 juillet 2016 à partir du registre des clés détenu par Norman et de différentes informations dont la liste électorale, Nicole a fait parvenir 34 lettres dans lesquelles on présentait la Corporation des résidents du lac Xavier et l'on demandait une *contribution volontaire* pour contribuer à l'ensemencement et pour supporter les activités de la Corporation. Ce suivi a été fait à partir de 1998. Il y a eu peu de réponses. Cependant, c'est une première tentative de faire connaître l'existence et les objectifs de la Corporation. Cette lettre sera remise aux personnes qui demandent une clé. Le CA se penchera sur les moyens de rendre plus efficace cet outil.

Norman Gagnon, responsable des clés de la descente publique explique que l'on ne peut pas "barrer" un lac complètement. Même si on a gagné beaucoup de batailles, on doit demeurer vigilant. Les gens de la municipalité de La Conception qui possèdent une clé ont accès à la descente publique.



Jean-François Beaudoin poursuit le rapport du CA

- Le secrétaire Jean-François Beaudoin, présente à l'écran, le tableau du Conseil d'administration (Projets / Comités / Dossiers)
- Il présente aussi à l'écran la bouée qu'il a installée à l'étranglement St-Jean. Norman Gagnon et Jacques Noel de Tilly rappellent que selon la loi sur la navigation marchande de transport Canada, la bouée ne doit pas nuire à la libre circulation. On doit justifier sa mise en place. De plus, on est responsable de ce qui peut arriver. Ces éléments sont respectés.
- Jean-François présente à l'écran le nouveau logo de la Corporation. Celui-ci devait avoir une plus grande définition, pour les pancartes, entre autres. On a conservé notre traditionnel huard avec son petit. Le "Vivre en harmonie" exprime la vision de la Corporation pour les résidents du lac Xavier. Le logo sera utilisé à des fins de présentation et de communication par la Corporation.

La présidente **Carolle Bouchard** termine le rapport du CA par des remerciements.

Elle remercie tous les membres du CA pour leur disponibilité, (rencontres et nombreux échanges de courriels), leur implication dans les dossiers, le travail d'équipe pour la réalisation des projets, leur collaboration et leur préoccupation pour la protection de l'environnement et la santé du lac Xavier.

Merci à tous les bénévoles

À ceux et celles qui nous supportent en œuvrant dans les différents projets, comités et dossiers de la Corporation. Sachez que nous vous apprécions et que votre aide nous est très précieuse.

Merci à vous chers membres,

Pour votre fidélité, votre présence et votre participation à cette rencontre annuelle.

Norman Gagnon propose d'adopter le rapport du CA
M. Scarfone appuie
Adopté à l'unanimité

Madeleine Thivierge propose un vote d'appréciation pour le travail du CA.
Yvette Rousseau appuie.
Adopté à l'unanimité.



5- Rapport des comités.

A- Protection de la qualité des eaux du lac Xavier.

Marie-Joelle Crépeau et **Jacques Noël de Tilly** font une présentation sur écran des dossiers traités en 2016, de la carte de découpage du lac, des résultats des analyses de l'eau de baignade et des coliformes fécaux sur les 9 zones du lac depuis 1997 ainsi que les tests de transparence de l'eau.

Protocole de transparence de l'eau :

Depuis les 6 dernières années, l'eau du lac Xavier a une transparence d'environ 8,5 mètres en moyenne. En 2016, la transparence a été mesurée à 9 m de profondeur en moyenne. Les plus grandes profondeurs ont été obtenues entre août et septembre, aux périodes correspondant au moment où il y a eu présence de cyanobactéries.

Qualité de l'eau :

La qualité de l'eau de baignade et de consommation ne cessent de s'améliorer! L'eau de baignade est de qualité excellente. Poursuivons notre vigilance sur nos installations septiques.

Il y a présentement des études menées sur les cations par le GRIL (Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique) sur 600 lacs au Québec dont le lac Xavier dans le cadre des changements climatiques. Le résultat des études sera connu après 2018 et communiqué à Roch Gervais.

Les résultats des analyses d'eau physico-chimiques seront diffusés plus tard.
Le Ministère poursuivra ses activités avec le RSVL.

On présente aussi à l'écran le MYRYIOPHILLE À ÉPI.

Voici les moyens de limiter la propagation de cette plante envahissante :

- Lavage des bateaux
- Éviter d'entrer en contact avec cette plante (nage, pêche, bateau)
- Ne pas arracher la plante.

Claude Britt, membre de ce comité et leur représentant au CA, nous rappelle ce qu'est la Coalition pour une Navigation responsable et durable. Voir l'Echo du lac Xavier, juin 2016 ainsi que le procès-verbal de l'AGA de 2016.

Cet organisme se fait de plus en plus connaître auprès de la population, des municipalités et des associations de lacs. Elle finance des études scientifiques en partenariat avec des municipalités et différentes associations de lacs. Exemple : les études de l'Université de Montréal et l'Université Laval qui ont déterminé qu'un corridor de 600 mètres de largeur et au



moins 5 mètres de profondeur est nécessaire pour atténuer l'effet des vagues des bateaux à fort sillage.

La Coalition reçoit de plus en plus d'appuis venant de l'Ontario et aussi de la Colombie-Britannique car certaines rivières à saumon de cette province sont menacées par des « super » ...Jet ski détruisant les œufs des saumons.

Elle est présente au Salon nautique et lors de différents événements. Carmenza Granados Garcia et Claude Britt (membres du CA de la Coalition), ont participé à la journée de l'environnement à la descente Bruno du lac des Trois-Montagnes. 23 personnes ont signé la pétition. L'assemblée générale annuelle de la Coalition Navigation aura lieu le 17 juin 2017 à St-Sauveur.

La Coalition, regroupant des expertises légales et scientifiques, poursuit ses démarches auprès des députés pour les sensibiliser à l'importance d'effectuer la mise à jour de la législation actuelle sur la navigation.

On peut signer une pétition en ligne, devenir membre ou visiter le site : coalitionnavigation.ca.
info@coalitionnavigation.ca

Claude termine en rappelant les zones sensibles du lac Xavier, à savoir les baies des Leroux, des Rousseau et des Gervais, la plage Blanche (côté est) ainsi que la décharge du lac (ouest). Rappel aussi de la date de l'analyse de l'eau : dimanche 30 juillet 2017.

B- Ensemencement.

Voici le rapport d'**Anne Della Rosa**, responsable de ce comité.

Elle remercie ses fidèles collaborateurs, Gaétan Alarie et Maurice Lajeunesse pour leur participation à l'ensemencement.

Le 5 mai, 200 ombles de fontaine de 10 à 12 pouces et 644 ombles de fontaine de 9 à 11 pouces ont été ensemencés au coût de 2,050.00\$

Anne a assisté au 6^e Forum régional sur la protection des lacs et des cours d'eau des Hautes Laurentides. Elle a assisté à l'atelier sur l'ensemencement animé par Louise Nadon, biologiste au ministère des forêts, de la faune et des parcs. Le comité respecte les critères concernant le respect de la zone, ainsi que l'ensemencement d'espèces déjà présentes dans le lac. Il n'y a pas de problème environnemental. Anne a fait aussi d'autres recherches concernant la quantité de poissons ensemencés. Selon la méthode de calcul, (jours - pêche à l'hectare), on pourrait semer 5,000 poissons. Au lac Xavier, nous sommes bien loin de cette limite!

Le CA va tenir compte des échanges dans l'assemblée sur la pertinence de continuer à percevoir 10\$ sur le 40\$ pour l'ensemencement. Il est à noter qu'environ les 2/3 de la somme allouée à l'ensemencement proviennent des dons indépendants de la cotisation



C- Développement au lac Xavier

Carolle Bouchard fait le point sur ce dossier.

Elle présente les 8 lots adjacents à la plage blanche qui seront vendus par

M. Bigras. Le projet est passé au CCU (comité consultatif en urbanisme) et a été approuvé par le Conseil. Tout est conforme au niveau des lois.

Le projet Chic Shack poursuit son développement et se fera connaître davantage par l'émission de Julie Sneider *Occupation Double*. Voir sur le site internet pour de plus amples informations sur cette collaboration entre les Maisons Bonneville, un lot des Chic Shack et les gagnants de cette émission.

Le journal Tremblant Express de mai 2017 présente ces deux développements.

6- Entente de courtoisie pour une navigation responsable

Alison présente ce dossier. Il reprend les éléments concernant les embarcations du Code de vie actuel et les regroupe dans le dernier chapitre. Surtout, ce qui est nouveau, il tient compte des dernières études qui ont été effectuées sur l'impact environnemental des bateaux à fort sillage. Comme son nom l'indique, c'est une entente. On ne peut légiférer pour le moment sur un cours d'eau qui est de juridiction fédérale. Alison dépose le document et distribue des copies aux personnes présentes à l'assemblée. Ce document, en évolution, sera mis sur le site de la Corporation pour que les membres puissent le consulter et le commenter. Très bien accueilli par l'assemblée, il suscite déjà parmi les membres, des commentaires et des exemples de manœuvres afin de réduire les vagues.

Marie-Joelle Crépeau propose que Nelson Grenier envoie au CA ses suggestions pour amoindrir les vagues lorsqu'on conduit un bateau. Ceci pourra servir de complément au point 3 : Vagues, sillages et activités nautiques du document : "Entente de courtoisie pour une navigation responsable" déposé par Alison German.

Yvette Rousseau appuie
Adopté à l'unanimité



7- Informations de la municipalité de La Conception

Voici les sujets abordés par **Nicole Messier** qui apparaissent à l'écran :

- A- Administration générale
- B- Rencontre avec les représentants des associations de lacs 13/2/17
- C- Suivi des installations sanitaires installées avant 1987
- D- Info-moustiques 1-844- 840 -8700
- E- Environnement (Écocentre Mont-Tremblant, 60, ch. Brébeuf 819-425-2604)
- F- APEL (Association Lac des Trois Montagnes) – descentes publiques
- G- Internet
- H- RenoVert www.revenuquebec.ca

En résumé, voici les principales informations.

Le nouveau directeur général de la municipalité, M. Hugues Jacob, remplace depuis le 16 octobre 2016 Marie-France Brisson. Mme Claude Piché remplace depuis le 1^{er} mai 2017, M. Denis Jubinville au service des finances. Ariane. Brisson engagée pour 30 semaines, est la directrice-adjointe au service d'urbanisme et environnement.

À l'exception de 15 terrains au lac des Trois-Montagnes, il n'y aura pas de terrain à développer autour de ce lac et au lac Xavier en 2^e couronne car c'est zoné terres publiques. Il faut 4,000 mètres carrés pour se construire.

La vérification des installations sanitaires se poursuit pour une 4^e année. En général, la collaboration des propriétaires est bonne. Les coûts de l'emploi d'un technologue et d'un excavateur sont chargés à ceux qui refusent de coopérer.

La compagnie gdg.environnement@gdg.ca traite les mouches noires à toutes les 2 semaines depuis le 24 avril. Les maringouins sont traités au printemps seulement sauf si le pluviomètre indique 60 mm de pluie de suite. Ligne INFO-MOUSTIQUES 1-844-8700

L'horaire du ramassage des ordures et des matières recyclables est mentionné. Voir traindeviedurable.com

La collecte des matières organiques commencera en 2019 sur le territoire de La Conception. Les bacs bruns sont déjà à l'essai dans le village. (Projet pilote)

La vérification de la vidange des fosses septiques se fait d'une façon informatisée 3 fois par année. Il faut en aviser la municipalité.

On a le droit à 26 visites par année à l'Écocentre.

L'APPEL a demandé la gestion des descentes publiques du lac des Trois-Montagnes. Voir sur le site de la Municipalité : "Politique relative aux usages et au contrôle des accès publics du lac des Trois-Montagnes".

Télé-Câble, qui a déjà 360 clients alimentés par la fibre optique sur une longueur de 45 km, est une OBNL supportée par la Municipalité depuis 26 ans. Elle projette de desservir le 15% du territoire qui reste, soit 80 km de plus grâce à des subventions de "Québec branché" et "Branché pour innover".



Le programme Rénovert permet d'obtenir un crédit d'impôt en 2017 pour des rénovations concernant l'énergie ou l'environnement sur la résidence principale.
Max : 10,000\$, déductible 2,500\$.

8- Élection

Aucun poste à combler car le CA est complet.

9- Divers

A- Appareil à osmose inversée

Norman Gagnon poursuit la présentation amorcée l'an passé à l'AGA.
Il complète les informations sur cet appareil qu'il a lui-même installé chez lui.

B- Capteurs d'huile pour bateau

Jean-François Beaudoin a présenté 2 modèles de capteurs d'huile à utiliser sur les embarcations. Ils retiennent le gaz et l'huile mais non l'eau. L'un (plus performant) coûte environ 25\$ chez Thibault Marine route 117 Ste-Agathe. L'autre a été acheté par internet en grande quantité par la Corporation. www.acklandsgranger.com Après l'assemblée les membres sont invités à apporter 2 de ces feuilles capteurs d'huile.
Informations supplémentaires à Anne ou Jean-François

10- Levée de l'assemblée

Jacques Noel de Tilly propose la levée de l'assemblée à 12 h 30.
Madeleine Thivierge appuie.
Adopté à l'unanimité.

Nicole Messier secrétaire-adjointe aux procès-verbaux

